

DONNEES GENERALES

Population (2008): 4362
 Superficie communale : 15 km²
 Superficie de l'opération : 10 ha
 (réflexion sur 50 ha)

PROCEDURE - DEMARCHE

Zone d'Aménagement Concerté

PROGRAMME

33 log/ha
 400 logements dont 40 % à prix maîtrisé

COUT

Etude : 218 500 € HT

ACTEURS

Maîtrise d'ouvrage : commune.
 Mandataire d'études : SATEL
 Etude urbaine : Dessein de ville

CALENDRIER : 2010 -

Etudes: 2010 -

A RETENIR

Des enjeux environnementaux au cœur du projet de création de la ZAC

Une stratégie de développement

La ville est soumise à une forte pression foncière et est en plein développement, toute proche du BAB. De vastes zones sont ouvertes à l'urbanisation, et la commune souhaite freiner la hausse des prix du logement, et cadrer la production des promoteurs privés.

Un projet urbain à l'échelle de la commune

L'étude a porté sur l'ensemble des terrains à urbaniser, pour déterminer les principes du projet urbain.

Le périmètre de la ZAC a été défini pour constituer une première tranche de l'urbanisation, avec la volonté de maîtriser environ la moitié des logements prévus au PLH pour infléchir la tendance (forte pression foncière, promotion immobilière spéculative...).

La zone d'aménagement prévoit de conserver un maximum de superficie dédiée aux espaces collectifs, propices à la création de quartiers authentiques et ouverts, où la verdure sera omniprésente et les cheminements doux privilégiés.



3



1



2



4

Un éco-quartier bien relié à la ville

Une trame de liaisons douces étudiée à l'échelle du bourg et reliant le quartier aux équipements publics et aux zones naturelles.

Densité et mixité : Des logements collectifs en lien avec les espaces verts collectifs, du logement groupé, de l'habitat social et conventionné assurant la mixité de population accueillie.

Des espaces naturels, une trame d'espaces verts avec gestion intégrée des eaux.

Illustrations de la maîtrise d'oeuvre : 1. Plan formes urbaines - 2. Plan général- 3. Vue d'ensemble - 4. Coupe d'axe structurant

1